

# Cadre éthique et social de la SGDN



## Contexte

Le Cadre éthique et social de la Société de gestion des déchets nucléaires (SGDN) est le fruit des travaux d'une Table ronde d'experts en éthique, qui, dans le cadre de son mandat, avait convenu d'un ensemble de normes éthiques applicables aux travaux de la SGDN et les avait structurées pour en faire un cadre qui allait guider les activités de la Société. Au lieu d'émettre des déclarations qui auraient pu paraître dogmatiques, la Table ronde avait conçu le cadre de manière à ce qu'il exprime les normes éthiques proposées à travers une série de questions que la SGDN aurait à se poser à elle-même. La SGDN a adopté le processus d'autoréflexion conçu par la Table ronde. La SGDN publie périodiquement des rapports pour faire état de la façon dont ses travaux répondent aux principes éthiques soulevés dans ces questions. Dans cette optique, la SGDN a engagé un dialogue public sur les valeurs et les principes qui devraient guider l'élaboration, l'examen et la mise en oeuvre de ses processus et de ses plans.

Le cadre a été initialement publié en avril 2004, alors que la SGDN avait comme principale mission d'étudier les approches possibles de gestion à long terme du combustible nucléaire irradié et de choisir une approche de prédilection qu'elle allait recommander au gouvernement. Le gouvernement du Canada a subséquentement adopté la Gestion adaptative progressive (GAP) pour en faire le plan canadien et la SGDN dirige actuellement la mise en oeuvre de ce plan.

Certaines modifications mineures ont été apportées au texte original du cadre afin qu'il corresponde plus étroitement à la phase actuelle des travaux. Cette phase comprend la mise en oeuvre du processus de sélection d'un site (associé à un hôte informé et consentant) pour un dépôt géologique en profondeur et un Centre d'expertise, la conclusion de partenariats solidaires et durables avec des collectivités des régions où le projet pourrait être mis en oeuvre ainsi que l'élaboration du programme qui sous-tendra la gestion du transport du combustible nucléaire irradié depuis les sites d'entreposage provisoires jusqu'au dépôt géologique en profondeur une fois que l'emplacement du dépôt aura été choisi.

Le cadre éthique et social se veut un document évolutif et, à ce titre, continuera d'être examiné et discuté avec les collectivités qui participent au processus de sélection d'un site et avec les citoyens que le projet intéresse.

## Introduction

Depuis la création de la SGDN, ses travaux s'appuient sur un Cadre éthique et social. Initialement guidée par les travaux d'une Table ronde d'experts en éthique, la SGDN s'est engagée à sous-tendre toutes ses activités par des principes éthiques afin que ses travaux respectent les normes éthiques les plus rigoureuses.

### A. PRINCIPES ÉTHIQUES

Les principes éthiques suivants servent de fondement aux travaux de la SGDN – tant en ce qui concerne les processus d'engagement et de décision qu'elle emploie que les décisions qu'elle prend :

- » Le respect de la vie sous toutes ses formes, y compris en réduisant au minimum le tort causé aux humains et aux autres créatures sensibles;
- » Le respect des générations futures d'êtres humains, des autres espèces et de la biosphère en général;
- » Le respect des peuples et des cultures;
- » La justice (entre les groupes, les régions et les générations);
- » L'équité (envers les personnes concernées);
- » La considération envers les valeurs et interprétations différentes que les différents individus et groupes apportent au dialogue.

### B. QUESTIONS ÉTHIQUES

La SGDN s'est engagée à mener une réflexion continue et publique sur les processus qu'elle utilise et les décisions qu'elle prend au cours de chacune des grandes phases de ses travaux. La SGDN s'appuie sur un cadre de questions pour guider l'atteinte de ses objectifs éthiques. Ces questions visent à dégager les valeurs, les principes et les questions inhérents à ces travaux et qui sont indispensables à la mise en oeuvre du plan canadien – à la fois concernant les processus utilisés et les décisions prises.

### Processus de la SGDN

Le fondement éthique des travaux de la SGDN vise les objectifs suivants :

- » Les décisions sont prises par les personnes appropriées.
- » La mise en oeuvre des activités d'engagement, de délibération et de prise de décision de la SGDN s'appuie sur des principes éthiques.
- » La SGDN est en mesure d'étayer ses choix lorsque les faits sont contestés ou que l'incertitude est inévitable.

Les questions suivantes se rapportent aux processus utilisés par la SGDN :

- » Qui devrait prendre part aux décisions?
- » Quels principes devraient guider les activités d'engagement, de délibération et de prise de décision?
- » Quels faits sont contestés ou soulèvent inévitablement de l'incertitude et comment la SGDN devrait-elle les traiter dans le cadre de son processus de décision?

Ces questions générales sont énoncées de manière plus détaillée dans les questions qui suivent. Pour chacune de ces questions, le ou les principes invoqués sont en caractères gras.

- Q. 1** La SGDN mène-t-elle ses activités d'une façon qui est propice à l'élaboration de politiques publiques au sein d'une **société libre, pluraliste et démocratique**? Plus particulièrement, ses activités sont-elles **ouvertes, inclusives et équitables** pour le bien de toutes les parties concernées et sont-elles menées de manière à ce que toutes les personnes intéressées puissent voir leurs points de vue entendus et pris en compte par la SGDN lorsque celle-ci prend ses décisions?
- Q. 2** Les groupes qui souhaitent faire part de leurs points de vue à la SGDN ont-ils toutes les **formes d'aide** dont ils ont besoin pour faire valoir leurs idées de manière efficace? Les décisions seront-elles prises par des partenaires dont les ressources et les connaissances sont équitables?
- Q. 3** La SGDN est-elle résolue à fonder ses délibérations et ses décisions sur les meilleures **connaissances** – en particulier celles qui sont liées aux sciences de la nature, aux sciences sociales, au savoir autochtone et à l'éthique et qui sont pertinentes au regard de la décision à prendre – et résolue à mener ses évaluations ainsi qu'à prendre ses décisions à la lumière de ces connaissances? De plus, les limites de l'état actuel des connaissances, en particulier les **lacunes** dans les connaissances et les éléments d'**incertitude**, ont-elles été signalées publiquement et l'interprétation de leur importance a-t-elle été publiquement discutée et justifiée?
- Q. 4** La SGDN fournit-elle une **justification** pour ses décisions et ses recommandations? En particulier, lorsque la SGDN détermine le juste équilibre à ménager entre un certain nombre de considérations contradictoires, en donne-t-elle une justification suffisante?
- Q. 5** La SGDN se conduit-elle conformément au **principe de précaution**, qui stipule qu'on doit premièrement **éviter de causer tout préjudice ou de créer tout risque de préjudice** et que, si un préjudice ou un risque de préjudice est inévitable, le fardeau de prouver que le préjudice ou le risque est justifié sur le plan éthique revient à ceux qui prennent la décision de l'imposer?
- Q. 6** Conformément à la **doctrine du consentement éclairé**, les personnes qui seront potentiellement exposées à un préjudice ou à un risque de préjudice (ou à d'autres types de pertes ou de restrictions) sont-elles pleinement consultées et sont-elles disposées à accepter sans contrainte ce qui leur est proposé?

### Décisions de la SGDN

Les questions suivantes se rapportent aux décisions prises par la SGDN. Pour chaque question, le ou les principes invoqués sont en caractères gras.

- Q. 7** La SGDN applique-t-elle dans ses décisions le principe du **respect de la vie** sous toutes ses formes et quels que soient le moment et l'endroit où elle se manifeste (maintenant ou dans un avenir prévisible)?
- Q. 8** Des mesures raisonnables sont-elles prises pour déterminer, autant que possible, **les coûts, les dommages, les risques et les avantages** des options envisagées, y compris non seulement les coûts financiers, mais également les coûts physiques, biologiques, sociaux, culturels et éthiques (le non-respect de nos valeurs)?

## C. TRAVAILLER EN S'APPUYANT SUR LE CADRE ÉTHIQUE ET SOCIAL

La SGDN s'est appuyée sur ce cadre pour établir les principes et les objectifs qui sous-tendent le processus de sélection d'un site et qui sont décrits dans le document *Façonnons l'avenir ensemble : Processus de sélection d'un site pour le dépôt géologique en profondeur canadien pour combustible nucléaire irradié*. Ces principes continuent de guider la mise en oeuvre du processus de sélection d'un site et le travail effectué en collaboration avec les collectivités. Le travail visant à comprendre les dimensions éthiques des décisions qui devront être prises dans le cadre de la mise en oeuvre de la GAP se poursuit. Ce travail comprend l'élaboration de programmes qui ont pour but de reconnaître la contribution des collectivités autochtones et municipales à la mise en oeuvre du plan canadien. Il comprend également une réflexion sur les principes, les objectifs et les questions clés qui devraient guider la planification du transport du combustible nucléaire irradié pour la GAP. Cette réflexion est présentée dans un document de discussion de la SGDN qui vise à encourager une discussion élargie sur le sujet. La SGDN a aussi établi une série de politiques qui se fondent sur le cadre éthique et social, et qui contribuent à le mettre en oeuvre. La SGDN invite les personnes et les organisations intéressées à examiner les travaux qu'elle mène et à y contribuer.

- » En s'appuyant sur le Cadre éthique et social et à travers un dialogue mené pendant trois années avec les Canadiens, une approche de prédilection pour la gestion à long terme du combustible nucléaire irradié a été élaborée. Consultez la documentation à ce sujet au [www.nwmo.ca/nwmo\\_study](http://www.nwmo.ca/nwmo_study).
- » En s'appuyant sur le Cadre éthique et social et à travers un dialogue mené avec les personnes et les groupes intéressés, un ensemble d'objectifs et de principes ainsi qu'un processus de décision ont été élaborés pour guider le processus de sélection d'un site. Consultez la documentation à ce sujet et suivez le déroulement du processus au [www.nwmo.ca/sitingprocess](http://www.nwmo.ca/sitingprocess).
- » La SGDN dirige actuellement un dialogue sur les objectifs, les principes et le processus de décision qui devraient guider la planification du transport du combustible nucléaire irradié, lequel doit débiter vers l'année 2043. Participez au dialogue et consultez le document de discussion au [www.nwmo.ca/transportationplanning](http://www.nwmo.ca/transportationplanning).
- » Des discussions visant à déterminer les valeurs et les principes qui devraient guider les conversations plus détaillées concernant le projet et de futurs partenariats ont été entreprises avec les collectivités participant au processus de sélection d'un site dans le cadre du programme *Feuille de route vers un partenariat*. Le Cadre éthique et social fournit un contexte général qui sous-tend ces discussions. Consultez la documentation qui émerge de ces discussions, laquelle sera affichée bientôt sur le site Web de la SGDN.
- » La SGDN a également élaboré des programmes et des politiques visant à opérationnaliser certains aspects du cadre dans la mise en oeuvre des travaux de la SGDN, en particulier :
  - Des programmes de financement destinés à aider les collectivités et les organisations autochtones à en apprendre davantage sur le projet et à renforcer leurs capacités. Ces programmes permettent à ces collectivités et organisations de se donner les ressources dont elles ont besoin pour soupeser leurs propres intérêts et pour les faire valoir dans le cadre d'une participation pleine et entière au processus de sélection d'un site. Consultez la description des programmes au [www.nwmo.ca/resourcestosupportparticipation](http://www.nwmo.ca/resourcestosupportparticipation).
  - Une Politique sur les Autochtones, qui guide les activités d'engagement de la SGDN : [www.nwmo.ca/policies](http://www.nwmo.ca/policies).
  - Une Politique sur le savoir autochtone, qui aide à faire en sorte que les valeurs, le point de vue et les approches des Autochtones contribuent à orienter et à éclairer les décisions de la SGDN : [www.nwmo.ca/indigenouknowledge](http://www.nwmo.ca/indigenouknowledge).
  - Un programme qui vise à soutenir la réconciliation et à favoriser le respect et la compréhension de ce que cette réconciliation peut apporter au processus et à la prise de décisions : [www.nwmo.ca/reconciliationstatement](http://www.nwmo.ca/reconciliationstatement).

Pour plus de renseignements,  
veuillez contacter :

**Société de gestion des déchets nucléaires**  
22, avenue St. Clair Est, 6<sup>e</sup> étage  
Toronto (Ontario) M4T 2S3, Canada  
Tél. : 416.934.9814 Sans frais : 1.866.249.6966  
Courriel : [contactus@nwmo.ca](mailto:contactus@nwmo.ca)  
Site Web : [www.nwmo.ca](http://www.nwmo.ca)

 @nwmoCanada  
 @LaSGDN  
 /company/nwmoCanada

© 2019 Société de gestion des déchets nucléaires

